

# INFORMATIONS COVID-19

## Protocole Sanitaire des Equipements sportifs

- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus :
  - Un nettoyage des sols et des installations est réalisé une fois par jour avec un produit détergent, désinfectant et désodorisant.
  - Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées (rampes, poignet de portes, interrupteurs...) est réalisée deux fois par jour.
    - Chaque opération de désinfection et de nettoyage est consignée et datée dans un document disponible auprès du service.
- À l'entrée de l'équipement, du gel hydroalcoolique est à disposition. Il est mis à disposition des utilisateurs des pulvérisateurs et/ou sprays contenant du produit désinfectant pour le nettoyage éventuel entre les séances.
  - Le protocole de circulation des usagers ainsi que les principales recommandations sanitaires sont affichés à l'entrée de l'équipement.

## Protocole à mettre en place par les utilisateurs

- Faire respecter le protocole sanitaire ainsi que les recommandations fédérales le cas échéant et plus généralement les gestes barrières courants.
- Utiliser le matériel à disposition pour la désinfection des équipements collectifs si besoin.
  - Aérer fréquemment les locaux (au moins 3 fois par jour, de 10 à 15 minutes).

## Protocole à adopter par les usagers

### • Distanciation

- Il convient de prévoir, entre deux personnes, un espace sans contact au-delà d'un mètre. Pour la pratique des activités sportives, il convient de prévoir un espace de :
  - > 10 mètres pour la pratique de la course à pied,
  - > 2 mètres entre chaque pratiquant en dynamique.
- Pour les autres activités prévoir un espace de 4 m<sup>2</sup> par personne.

La règle des deux mètres entre pratiquants ne s'impose qu'en dehors de la pratique.

Elle est assouplie lorsque la pratique, par sa nature même, ne le permet pas.

### • Règles d'hygiène

- Lavage régulier des mains avec savon ou solution hydro-alcoolique avant et après la pratique.
  - Porter le masque dans l'équipement sauf pour les pratiquants durant l'activité.
- Se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude.
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle.
  - Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
  - Dans la mesure du possible, accéder à l'équipement en tenue de pratique.
    - Venir avec son matériel personnel.
- les vestiaires sont accessibles dans le respect des règles de distanciation



# Ensemble, protégeons-nous !

PLUS D'INFOS  
SUR EYBENS.FR

# PROTOCOLE DE PRATIQUE SPORTIVE DANS L'EQUIPEMENT

ENTRÉE



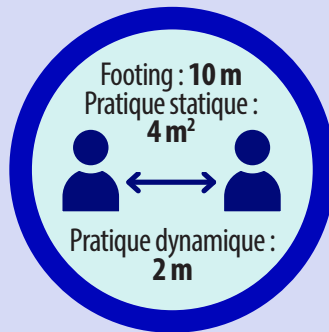
**Je porte le masque**  
à mon arrivée  
dans l'équipement.



**Je me lave les mains**  
avec du savon  
ou du gel hydro-alcoolique.



**J'accède aux vestiaires**  
si je ne suis pas changé.  
*Préférer le change et la  
douche à domicile.*



**Je pratique en respectant  
les distanciations,**  
sauf si l'activité ne le permet pas.



**Se doucher et  
se changer à domicile**  
dans la mesure du possible.



**Je me lave les mains**  
avec du savon ou du  
gel hydro-alcoolique.

SORTIE